

Un rappel de la position de la Fraternité Saint-Pie X concernant la participation à l'année de la Miséricorde

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Informations](#)

Date : 19 janvier 2016



Un [participant](#) du [Forum catholique](#) (nous soulignons bien la provenance de ce texte) rappelle la position de la FSSPX concernant la participation des fidèles à l'année de Miséricorde, dont on aurait aimé qu'elle soit évoquée par certain site:

La position de la Fraternité Saint-Pie X est celle qui est définie par la Maison Générale, c'est-à-dire Mgr Bernard Fellay et ses deux assistants. En aucun cas, elle ne s'élabore dans la chapelle X, dans le prieuré Y, encore moins sur le clavier d'un laïc. L'œuvre de Mgr Lefebvre n'est pas une fédération luthérienne.

Pour ce qui regarde l'Année de la miséricorde, la ligne de la Fraternité a suffisamment été explicitée par Mgr Fellay pour qu'on puisse la qualifier de très claire : c'est un refus de la nouvelle notion de miséricorde mais c'est une réception active des grâces diffusées au cours de l'Année, la vertu de miséricorde ayant un sens parfaitement traditionnel par ailleurs. Le supérieur général a pris le soin de consacrer et argumenter deux [Lettres aux amis et bienfaiteurs](#) sur le sujet. Dans [l'une](#), il indique que :

« Chaque district de la Fraternité vous communiquera les œuvres particulières à pratiquer afin de bénéficier de toutes les grâces que la Miséricorde divine nous accordera pendant cette Année sainte. »

Par ailleurs (...), un communiqué a été produit en septembre, et surtout une note de la Maison Générale a été diffusée par plusieurs districts, notamment les [États-Unis](#). Celle-

ci met en garde contre un refus de principe :

« Personne ne risque son salut en participant au jubilé de la miséricorde, sauf à remettre en doute le pouvoir des clefs dont François est le légitime détenteur. »

On notera aussi la remarque adressée à la *Porte latine*, dont on constate qu'elle parasite de plus en plus la communication de la FSSPX en France (mais un observateur nous assure qu'il sera bientôt remédié à cet inconvénient...):

Certes, on peut regretter que cette note argumentée ne se trouve pas sur la Porte latine et que ces derniers temps, ont été trop collectées les prises de parole discordantes. Mais la Fraternité fondée par Mgr Lefebvre en a vu d'autres en matière d'intimidation. Par le passé, des assistants, supérieurs de séminaire ou de district ont pu faire sécession, masquant souvent des problèmes humains par des raisons toujours présentées comme doctrinales. Ils ont parfois annoncé des départs par dizaines lors d'évènements qui sont complètement oubliés aujourd'hui. Un site ou quelques prêtres ne font pas une congrégation qui en compte six cents à travers le monde. Sans conteste, il y a unité des supérieurs.

Bref, en matière de chantage et de paroles discordantes, la FSSPX en a connu d'autres. On se souvient qu'en 1983, elle avait fini par se séparer en Amérique du Nord de prêtres qui se livraient à une surenchère, épousant même des thèses sédévacantistes ou refusant la célébration du Missel romain dans son édition de 1962. La seule nouveauté est que cela provient d'un site Internet qui abuse de la confiance des responsables de la FSSPX en France. La position de la FSSPX concernant l'année de la Miséricorde est donc claire. On regrette qu'elle le soit moins pour certains...